

Niveau :	<b>MASTER</b>					<b>M2</b>
Domaine :	Arts lettres langues					
Mention :	LLCER					
Parcours :	REVI (Recherche et Veille Internationale) – <b>parcours Veille Documentaire Internationale</b> Options Etudes anglophones, Etudes germaniques, Etudes hispaniques,					
Volume horaire étudiant :	60h	24h	h	h	<b>196</b>	<b>280</b>
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	x <input type="checkbox"/> français		x <input type="checkbox"/> allemand, anglais, espagnol		<b>Alternance</b>	

**Contacts :**

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Sylvie Crinquand Professeure ☎ 03.80.39.50.00 <a href="mailto:Sylvie.Crinquand@u-bourgogne.fr">Sylvie.Crinquand@u-bourgogne.fr</a> Pour l'anglais : Sylvie Crinquand Pour l'allemand : Véronique Liard : <a href="mailto:Veronique.liard@u-bourgogne.fr">Veronique.liard@u-bourgogne.fr</a> Pour l'espagnol : Pierre-Paul Gregorio <a href="mailto:Pierre-Paul.Gregorio@u-bourgogne.fr">Pierre-Paul.Gregorio@u-bourgogne.fr</a>	scolarité Masters REVI Bureau 164 03.80.39.56.08 <a href="mailto:secretariat.llce.master@u-bourgogne.fr">secretariat.llce.master@u-bourgogne.fr</a>  <b>Service commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA)</b> 03 80 39 51 80 <a href="mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr">formation.continue@u-bourgogne.fr</a>
Composante(s) de rattachement :	UFR Langues et communication

**Objectifs de la formation et débouchés :**
**■ Objectifs :**

Le titulaire de ce diplôme est un cadre qui peut exercer les fonctions suivantes :

- conduire une recherche approfondie, effectuer une veille informationnelle, y compris dans une langue étrangère, rédiger des synthèses, écrites ou orales.
  - transposer des connaissances pour divers publics d'apprenants.
  - assurer la conduite et le soutien de projets de recherche
  - aider au pilotage des entreprises et institutions,
  - rassembler des données pour les mettre au service de décideurs ou de commanditaires professionnels.
- Il peut travailler seul ou en équipe.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

- Possibilité pour les titulaires du M2 de continuer en 6<sup>e</sup> année post master pour préparer le concours de l'agrégation.
- Possibilité, pour les titulaires du M2, de poursuivre le parcours universitaire vers le doctorat.
- Possibilité, pour les titulaires du M2, d'entrer dans la vie active en tant qu'ingénieur d'étude dans une institution.
- Possibilité, pour les titulaires du M2, d'entrer dans une entreprise en tant que community manager, chargé de veille et d'études, data analyst, social data analyst, analyste de données d'opinion, analyste en e-réputation

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- niveau C2 du CECRL dans les quatre compétences en langue étrangère
- rédaction de notes de synthèse, de rapports, d'articles adaptés au public ciblé
- soutien au montage de projets de recherche
- utilisation des outils et des modalités de la veille et de la recherche d'information

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

- maîtrise des outils de recherche et connaissance du cadre institutionnel
- rédaction de synthèses et de rapports de tout type
- expertise sur les sources de recherche en langue étrangère
- maîtrise des outils et des techniques de veille

---

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

1) avoir validé une première année de master ou être titulaire d'un diplôme susceptible d'être reconnu équivalent, correspondant au moins à un niveau bac+4,

L'obtention de **cet** accord est fonction des résultats du cursus antérieur, de la qualité du travail de recherche réalisé dans le cadre de la maîtrise ou de la 1<sup>ère</sup> année de master ou du diplôme reconnu équivalent, de la validité du projet de recherche proposé.

*Dossier de candidature:*

- Les étudiants n'ayant pas effectué leur cursus universitaire à l'université de Bourgogne sont invités à constituer un dossier comprenant :

- un curriculum vitae universitaire,
- un document attestant la validation de la 1<sup>ère</sup> année de master ou l'obtention d'une maîtrise,
- un exemplaire éventuel du mémoire éventuellement réalisé dans le cadre de ces mêmes années d'études.

- Les candidats titulaires de diplômes étrangers devront prendre contact avec le secrétariat du diplôme en vue de constituer un dossier spécifique qui sera soumis à la commission d'équivalence. Pour les candidats étrangers, un niveau C2 en français et dans la langue cible est requis.

Les dossiers de candidature doivent être déposés ou adressés, de préférence début juillet, au plus tard fin août, à :

UFR de Langues et Communication  
Scolarité Master 2- Bureau 164  
4 boulevard Gabriel  
21000 DIJON

**Organisation et descriptif des études :**

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

**SEMESTRE 1 (60CM étudiants et 24 h TD) – 30 ECTS**

UE 1	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT
<b>Méthodologie</b>	Travaux pédagogiques encadrés : 2 projets encadrés seront conduits sur le semestre par chaque étudiant, sous la tutelle d'un enseignant référent, l'accent étant mis sur la restitution des données trouvées. (mise en œuvre de la formation Office et base de données) Formation pack office et base de données	11, 12, 14	0	12	50			
<b>TOTAL UE</b>			<b>0</b>	<b>12</b>	<b>50</b>	<b>7</b>	<b>CT</b>	<b>2</b>

\*auxquelles s'ajoutent 96 heures de travaux de groupe encadrés par l'équipe pédagogique

UE 2	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT
<b>Conduite et soutien de projets de veille</b>	- Cours théorique sur la conduite de projets - Projet de veille encadré dans le cadre de la Junior Agence (mise en œuvre du cours théorique)	11 12 14	0	12	50			
<b>TOTAL UE</b>				<b>12</b>	<b>50</b>	<b>5</b>	<b>CT</b>	<b>1</b>

\*auxquelles s'ajoutent 100 heures de travaux de groupe encadrés par l'équipe pédagogique

UE 3	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval <sup>(1)</sup>	coeff CT
<b>Approches théoriques</b>	Cours de théorie ouvert aux 4 langues	11 12 14	12				CT	1
	Cours de théorie choisi par l'étudiant dans une autre filière*	Dépendra du cours choisi	12					
	Travail de veille en relation avec ces enseignements							
<b>TOTAL UE</b>			<b>24</b>		<b>30</b>	<b>5</b>		<b>1</b>

\* Ces cours seront pris en LEA (y compris en premier cycle) ou en LLCER, sauf dérogation validée par le responsable du diplôme.

UE 4	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT
<b>Ingénierie de Veille</b>	Techniques de veille niveau 3	11 12 14	0	12			CT	1
	Formation à Digimind, Sindup			12				
	Etude de cas en groupe							
<b>TOTAL UE</b>			<b>0</b>	<b>24</b>	<b>50</b>	<b>5</b>	<b>CT</b>	<b>1</b>

UE 5	discipline	CNU	CM	TD	Total	ECTS	Type éval (1)	coeff CT
<b>Séminaires de spécialisation par grands domaines de recherche</b> <i>NB. Commun avec le parcours veille</i>	séminaires Ces cours ont lieu dans la langue de l'option	11, 12, 14	36				CT	2
	Travaux en rapport avec ces séminaires							
<b>TOTAL UE</b>			<b>36</b>		<b>50</b>	<b>8</b>		<b>2</b>

## SEMESTRE 2

### En entreprise.

Le travail effectué en entreprise donnera lieu à une évaluation de la part du maître de stage et à un rapport de stage avec soutenance.

#### ■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

#### ● Sessions d'examen

Il est organisé une seule session d'examens avec une période d'épreuves à la fin du semestre 1 et une période d'épreuves à la fin du 2d semestre.

Il ne sera pas organisé de session de rattrapage.

#### ● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Les UEs 1, 2, 3 et 4 sont communes aux différentes langues.

***Le triplement de l'année est soumis à l'avis de la commission pédagogique***